

Justificatif généré le 29/11/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 29/11/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000005545_2022-11-14

N° d'annonce : 7501JAL20220000005545_2022-11-14

CIEL VOYAGE SAS

Société par actions simplifiée

14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris

R.C.S. : Paris 799 396 221

Activité : La location, en tant que bailleur ou locataire, la sous-location, le négoce, le gardiennage et le dépôt d'avions et d'aéronefs de toute sorte qui peuvent voler dans les airs ou être utilisés sur terre, de tels engins étant adaptés pour le transport de marchandises et/ou de passagers, et sans distinction des moyens de propulsion de ces appareils ou engins, ou d'appareils ou engins qui ne sont pas propulsés par des moyens mécaniques ou similaires, et de tout composant ou pièce détachée Desdits appareils ou engins.

Tribunal de commerce de Paris

Extrait de jugement – Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 14 novembre 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.